



HAL
open science

La grammaire au service de la poésie : les possessifs postposés dans la genèse a vieil-anglaise

Colette Stévanovitch

► **To cite this version:**

Colette Stévanovitch. La grammaire au service de la poésie : les possessifs postposés dans la genèse a vieil-anglaise. L'articulation langue-littérature dans les textes médiévaux anglais 4, Jun 2005, Nancy, France. pp.051-067. hal-04685774

HAL Id: hal-04685774

<https://hal.science/hal-04685774v1>

Submitted on 3 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La grammaire au service de la poésie : les possessifs postposés dans la *Genèse A* vieil-anglaise

Colette Stévanovitch
IDEA, Nancy-Université

The Old English possessive adjective is unstressed when immediately preceding the noun; it bears the stress when it follows the noun or is separated from it by one or several words. The *Genesis A* poet uses the resulting emphasis on the possessive for a variety of purposes. The stressed possessive often implies power, whether licit or usurped, thereby contributing to characterization. It can also accompany a solemn tone or the description of a slow movement. Lastly, it emphasizes the notion of possession, in lines or episodes where this is a major concern.

L'adjectif possessif vieil-anglais se place normalement immédiatement devant le nom et n'est pas accentué. Lorsqu'il n'occupe pas cette position, il porte un accent en poésie¹. Différents cas de figure sont envisageables. Le possessif peut précéder le nom, mais en être séparé, soit par un ou plusieurs mots, soit par la césure ou la fin de vers². Il peut aussi le suivre, immédiatement ou après un ou plusieurs éléments.

Dans un précédent article nous avons ébauché une réflexion sur le cas des possessifs déplacés, dans le cadre d'un travail plus vaste sur l'ordre (et le désordre) des mots dans la poésie vieil-anglaise³. Nous avons abouti à la conclusion que le but recherché était une mise en relief du possessif, à travers son accentuation et l'effet de surprise qu'elle entraîne. Le rôle de cette mise en relief dans un cas donné doit

¹ Voir sur ce point les lois établies par H. Kuhn, « Zur Wortstellung und -betonung im Altgermanischen », *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 57 (1933), 1-109.

² En pratique il existe toujours la possibilité que la césure ou la fin de vers ait été mal placée par l'éditeur, par exemple parce que le vers est corrompu. Nous laisserons donc de côté ce cas de figure, relativement fréquent cependant dans la *Genèse A*.

³ Voir Colette Stévanovitch, « Ordre et désordre syntaxique dans la poésie vieil-anglaise », *Le Désordre*, actes des journées d'étude du CLAN, ed. Myriam Pereira et Henry Daniels, à paraître fin 2007.

s'interpréter en fonction du contexte. C'est ce que nous allons faire ici pour la *Genèse A*.

Ce poème présente 150 adjectifs possessifs précédant immédiatement le nom, contre 130 mis en relief par leur position¹. La proportion de possessifs anormaux y est donc remarquablement élevée. L'auteur de ce poème utilise de façon systématique les possessifs déplacés en leur associant certains effets de sens. Leur pourcentage élevé lui permet également de jouer du contraste entre possessifs normaux et possessifs déplacés, si bien que les deux positions deviennent significatives.

Le poème s'ouvre sur le récit de la chute des anges. Nous citons ci-dessous les phrases qui contiennent un possessif dans cet épisode, en imprimant en gras le groupe nominal concerné, en petites majuscules ceux où le possessif est postposé et en grandes majuscules ceux où il est séparé du nom² :

hæfdon glæm and dream // and **heora ord-fruman** / engla þreatas (12-13)
éclat et allégresse avaient // de par leur Créateur / les bataillons angéliques

wæs **heora blæd** micel (14)
ils possédaient grande félicité

sægdon lustum lof / **heora lif-frean** (16)
vivement célébraient le Maître de la vie

ac hie on friðe lifdon // ece mid **heora aldor** (19-20)
et en paix ils vivaient // pour l'éternité aux côtés de leur Prince

noldan dreogan leng // **heora selfra ræd** (23-24)
ils ne voulurent plus agir // avec sagesse et dans leur intérêt

heht þæt wite-hus wræcna bidan, // deop, dreama leas / **DRIHTEN URE** (39-40)
puis commanda à la maison de tortures / de se tenir prête pour les exilés, //
abîme sans joie, / notre Seigneur

him seo wen ge Leah / siððan waldend **HIS**, // heofona heah-cining, / **HONDA**
arærde // hehste wið þam herge (49-51)
leur espoir fut déçu / lorsque leur Souverain, // sublime Roi des cieux, / leva
ses mains // altières contre cette armée

and dreame benam // **his feond** (56-57)

¹ Nous laissons volontairement de côté dans ces chiffres les possessifs séparés du nom par la césure ou la fin de vers.

² L'édition et la traduction utilisées sont tirées de Colette Stévanovitch, *La Genèse du manuscrit Junius XI de la Bodléienne : édition, traduction et commentaire*. Publications de l'AMAES, hors série n° 1, 1992.

et de bonheur déposséda // ses ennemis

and **his** torn gewræc // on gesacum swiðe (58-59)

et sa colère assouvit // sévèrement sur ses adversaires

æðele bescyrede // **his wiðer-breca**n (64)

de leur patrie il déposséda // ses antagonistes

Sceop þa and scyrede / **SCYPPEND URE** // ofer-hidig cyn / engla of heofnum (65-66)

puis notre Créateur / conçut un châtement, écarta // la race présomptueuse / des anges loin des cieux

frea eallum leof, // þeoden **his þegnum** (79-80)

le Maître aimé de tous, // le Suzerain de ses vassaux

Dans la première partie du passage cinq possessifs de troisième personne du pluriel (*heora*) en position normale sont associés à la situation idéale d'avant la chute. Des noms signifiant « Dieu », « bonheur » et « avantage » sont ainsi rapprochés de manière à suggérer que le bonheur est un avantage qui vient de Dieu, évidence que tenteront de nier les rebelles. Le dernier se trouve dans une phrase négative : c'est le début de la révolte, qui aura pour corollaire la disparition des anges en tant que possesseurs. Dans la seconde partie du passage c'est Dieu qui prend l'initiative et qui ne la quittera plus. Trois possessifs de troisième personne du singulier (*his*) sont associés à des termes exprimant le conflit. Un quatrième intervient une fois la paix revenue : l'harmonie recouvrée n'est pas un retour au point de départ, et les anges ne retrouvent pas leur statut de possesseurs. À côté de ces possessifs en position normale se trouvent deux possessifs postposés et donc accentués (*drihten ure, scyppend ure*). De ce fait le groupe nominal possède deux accents et occupe un hémistiche entier. Il s'agit dans les deux cas d'épithètes désignant Dieu. L'accentuation du possessif est une manière de souligner la puissance du Créateur, niée bien à tort par les rebelles. Un autre possessif déplacé accompagne le mot *honda*, qu'il précède mais dont il est séparé par un hémistiche entier (49-50). Le possessif accentué, et surtout le nom retardé, acquièrent par cette disjonction une force remarquable. Ce n'est pas un hasard si cet effet se produit précisément pour décrire le geste par lequel Dieu écrase la révolte.

Ce premier épisode met en place l'idée que le déplacement du possessif suggère la puissance, laquelle puissance, dans le cadre de pensée qui est celui de la *Genèse A*, devrait être associée à la divinité¹.

¹ Sur cette notion, voir Colette Stévanovitch, « L'utilisation des auxiliaires de

L'épisode de la création du monde continue le même principe. Dans ce passage peu inspiré, les noms de la divinité, accompagnés de leur possessif accentué, sont volontiers utilisés pour remplir un hémistiche en fournissant l'allitération requise. Le second des exemples ci-dessous, où l'allitération rare en *n*, imposée par le mot *niht*, est donnée par une épithète redondante¹, est particulièrement parlant :

metod æfter sceaf // scirum sciman, / **SCIPPEND URE**, // æfen ærest (136-138)
Le Seigneur lança, sur les traces // de la clarté rayonnante, / notre Créateur, // le premier soir

þam se þeoden self // sceop nihte naman, / **NERGEND URE** (139-140)
pour lesquelles le Suzerain // créa le nom de « nuit », notre Sauveur

holmas dælde // **WALDEND URE**, / and geworhte þa // roderas fæsten (146-148)
les ondes divisa // notre Souverain, / et façonna ensuite // le rempart des cieux

þa sceawode / **SCYPPEND URE** // hís weorca wlite / and hís wæstma blæd (206-207)

Alors contempla / notre Créateur // la splendeur de son ouvrage / et la bonté de son œuvre

Les possessifs postposés sont largement majoritaires dans la *Genèse A* avec les épithètes désignant la divinité, que ce soit pour des raisons de commodité de composition, pour exprimer le fait que Dieu est par excellence le détenteur de la puissance, ou pour une combinaison de ces deux raisons.

L'épisode de la chute de l'homme introduit l'utilisation d'hémistiches constitués d'un substantif et de son possessif postposé avec d'autres types de noms. Comme précédemment, il s'agit de souligner la puissance, essentiellement divine :

þa cóm féran / frea æl-mihtig // ofer midne dæg, / mære þeoden, // on neorxnawang / **NEODE SINE** : // wolde neosian / **NERGEND USSER**, // bil-wit fæder, / hwæt **his bearn** dyde. (852-856)

modalité dans la poésie vieil-anglaise : l'exemple du manuscrit Junius XI », *Hier et Aujourd'hui, Points de vue sur le Moyen Age anglais*, Actes de l'atelier « Moyen Age » du 36^e congrès de la SAES, ed. Guy Bourquin. Publications de l'AMAES n° 21, Nancy, 1997, 93-116.

¹ L'allitération en *n* est l'une des plus rares de la poésie vieil-anglaise. Voir Muriel Cornell, « Varieties of Repetition in Old English Poetry, especially in *The Wanderer* and *The Seafarer* », *Neophilologus*, 45 (1981), 292-307, et Colette Stévanovitch, *La Genèse du manuscrit Junius XI de la Bodléienne*, p. 205. Les mots commençant par un *n* étant peu nombreux, le recours à des chevilles est souvent nécessaire.

Alors s'en vint / le Maître tout-puissant // sur le déclin du jour, / illustre
Suzerain, // dans le jardin d'Eden / de son propre mouvement; // il voulait
s'assurer, / lui notre Sauveur, // Père miséricordieux, / de ce que faisaient ses
enfants.

ádame sealdest // wæstm̄e þa inc wæron / **WORDUM MINUM** // fæste forbodene.
(893-895)

A Adam tu as donné // les fruits qui vous étaient, / de par mes paroles, //
formellement interdits.

and þin heafod tredeð // fah mid **FOTUM SINUM** (912-913)
et ta tête foulera, // ennemie, de ses pieds

Le premier exemple se situe au moment où Dieu entre dans le jardin d'Eden après la désobéissance d'Adam et Eve. Dans deux vers successifs de même allitération le second hémistiche est occupé par un nom suivi d'un adjectif possessif postposé. Le fait que l'un de ces possessifs soit de troisième personne (Dieu est possesseur) et l'autre de première personne (Dieu est possédé) n'a pas grande importance. Ce qui compte, c'est que le groupe nominal dans lequel intervient Dieu occupe un hémistiche entier et soit ainsi mis en valeur. Le procédé est appliqué deux fois de suite au moment où Dieu, qu'Adam et Eve avaient un peu oublié, reprend la situation en main. Le même effet se retrouve lorsque Dieu rappelle l'interdit en insistant sur la puissance de sa parole (894). Le dernier exemple ne concerne Dieu ni comme substantif ni comme possessif : il s'agit des pieds d'Eve écrasant la tête du serpent (913). Cependant les théologiens voient là une allusion à la victoire du Christ sur Satan – de sorte qu'il est bien, en dernière analyse, question de divinité dans ce vers, et qu'il se pourrait même que la place du possessif soit une manière de souligner l'allusion. On peut aussi imaginer que la postposition du possessif, étant habituellement associée à la notion de puissance, traduit simplement la violence du geste décrit.

La puissance étant la prérogative de la divinité, la postposition du possessif dans le cas d'un possesseur humain a souvent des connotations de démesure, voire de rébellion contre l'autorité divine. Parfois les deux positions du possessif permettent d'opposer deux personnages de ce point de vue.

Dans l'épisode de Caïn et Abel les possessifs sont nombreux, et presque tous sont déplacés :

oðer **HÍS** to eorðan / **ELNES** tilode (972)
l'un de la terre / tirait sa force

brego engla beseah // on abeles gield / **EAGUM SINUM** (976-977)
 l'Empereur des anges // sur l'holocauste d'Abel / jeta les yeux [litt. « ses yeux »]

freo-mæg ofsloh, // **BROÐOR SINNE**, / and **his blod** agéat (983-984)
 il occit son proche parent, // son frère, / et répandit son sang

ne ic hyrde wæs // **BROÐER MINES** (1007-1008)
 et je n'étais pas le gardien // de mon frère

hwæt befealdest þu / **FOLMUM ÞINUM** // wraðum on wæl-bedd / wáer-fæsne
 rínc // **BROÐOR ÞINNE**, / and **his blod** to me // cleopað and cigeð? (1010-1013)
 Pourquoi as-tu couché, / de ta main // furieuse, sur son lit de mort / l'homme
 fidèle, // ton frère, / de sorte que son sang vers moi // crie et appelle ?

ác heo wæl-dreore swealh // halge of **HANDUM ÞINUM** (1016-1017)
 car elle a bu le sang de mort // auguste, versé de tes mains

þu scealt geomor hweorfan, // ár-leas of **EARDE ÞINUM** (1018-1019)
 tu devras t'en aller accablé, // infâme, chassé de tes terres

ac íc forworht hæbbe, // heofona heah-cyning, / **HYLDO ÞINE** (1024-1025)
 mais j'ai perdu, // ô suprême Roi des cieux, / ta faveur

ic **his blod** ageat (1030)

j'ai répandu son sang

and ádrifest from // **EARDE MINUM** (1032-1033)

et me chasses de // mon domaine

ic awyrged sceal, // þeoden, of **GESYHÐE** / **ÞINRE** hweorfan (1034-1035)
 je devrai maudire, // ô Suzerain, loin de ta / face m'en aller

heht þa from hweorfan // meder and magum / mán-scyldigne, // **CNOSLE**
SÍNUM (1047-1049)

puis il commanda que s'en allât // loin de sa mère et de sa famille / le criminel,
 // loin de sa parenté

Ces possessifs déplacés ont pour référent Dieu, détenteur de puissance par excellence (677, 1025, 1035), Caïn le révolté, qui n'accepte pas la position inférieure qui est la sienne et use de violence pour s'imposer (984, 1008, 1010, 1012, 1017, 1049), ou son meurtrier potentiel, homme de violence lui aussi (1040). Tous les protagonistes de ce passage ont reçoivent donc des possessifs accentués qui traduisent leur puissance, réelle ou usurpée. A cela une seule exception : les trois *his blod* (984, 1012, 1030) où le possesseur est Abel. C'est qu'Abel se trouve de toute évidence en position de faiblesse. Le contraste entre *broðor sinne* (ou *þinne*), où le possesseur est Caïn, et *his blod*, à l'intérieur d'un même vers, à deux reprises (984, 1012), traduit sur le plan syntaxique la différence entre les deux frères.

On ne s'attend guère à trouver d'effets intéressants dans les généalogies, où les contraintes allitératives sont très fortes puisque ce ne sont guère que des listes de noms et de chiffres. Cependant ce n'est peut-être pas un hasard si dans la généalogie de Caïn, homme de violence, les possessifs postposés sont en majorité (deux sur trois pour le début de la généalogie, trois sur quatre dans l'épisode de Lamech, meurtrier de Caïn), tandis que la généalogie de Seth le doux, né pour remplacer Abel, présente neuf possessifs normaux contre un seul postposé, lequel s'applique d'ailleurs à Adam et non aux descendants de Seth. On retrouve ce principe dans les généalogies des fils de Noé. Les descendants de Cham le mauvais fils reçoivent deux possessifs postposés (1621, 1624), ceux de Seth et de Japhet n'en ont aucun. Il faudra attendre l'épisode de la tour de Babel pour retrouver un possessif postposé (1674), dans un récit de démesure humaine. Dans les généalogies comme déjà dans l'épisode de Caïn et Abel, le possessif postposé est attribué aux orgueilleux qui s'écartent de la loi de Dieu.

Il arrive à Abraham lui-même de manquer de soumission, et le possessif est alors postposé, lorsque le patriarche rit à l'idée d'engendrer un fils à son âge :

Abraham ða ofestum legde

hleor on eorðan and mid hucse bewand

þa hleoðor-cwydas on **HIGE SINUM**

mód-geðance (2338-2341)

Abraham alors en hâte / se prosterna // la face contre terre, / retournant avec dérision // ces révélations / dans son esprit

"lifge ismæl **LARUM** swilce,

þeoden, **ÐINUM**, and þe on þanc wege

heard-rædne hyge, heortan strange

to dreoganne dægges and nihtes,

wordum and dædum, **WILLAN ÐINNE**." (2348-2352)

"Qu'Ismaël vive / suivant tes lois, // ô Suzerain, / et trouve grâce à tes yeux // par un esprit résolu / et un cœur fort // pour accomplir / jour et nuit // en paroles et en actions / ta volonté".

Dans son discours, deux possessifs postposés, dont un avec disjonction, soulignent l'importance de suivre la loi et la volonté de Dieu. Cette insistance sur la puissance divine n'est guère compatible avec les connotations du possessif postposé de l'introduction de discours, où le possesseur est Abraham. Abraham exalte, en paroles, l'obéissance à Dieu, mais dans son attitude il se montre rebelle en refusant de croire au bonheur que lui promet Dieu. Ce n'est là qu'une défaillance

momentanée, et la circoncision qui suit voit réapparaître des possessifs normaux ayant Abraham pour référent (2372, 2373, 2377, 2381), reflets de son obéissance à la volonté divine.

Quelquefois aussi la postposition du possessif et la puissance qu'elle implique, loin de signaler la rébellion contre Dieu, marque la faveur que celui-ci accorde à ses élus.

Abimelech associe dans des hémistiches consécutifs l'intervention de Dieu et la volonté d'Abraham en donnant à toutes deux un possessif postposé, car la faveur divine a pour conséquence la puissance d'Abraham :

waldend scufeð,
frea forð-wegas **FOLMUM SÍNUM**
willan þinne. (2813-2815)

Le Souverain favorise, // le Maître, ta marche en avant / de ses mains // et ta volonté.

Lorsqu'Abraham demande à Dieu de bénir son fils existant au lieu de lui en promettre un nouveau, Dieu établit une distinction dans sa réponse entre *þinum frum-bearne* et *eaforan þinum*. C'est à l'écu qu'est réservé le possessif postposé :

Íc ismæl estum wille
bletsian nú, swa þu bena eart,
þinum frum-bearne, þæt feorh-daga
on woruld-ríce worn gebíde,
tanum tudre : þu þæs tiða beo.
Hwæðre íc isace, **EAFORAN ÞINUM**,
geongum bearne þam þe gen nís
on woruld cumen, willa spedum
dugeða gehwilcre on dagum wille
swiðor stépan, and him soðe to
modes wære mine gelætan,
halige hige-treawa, and him hold wesan. (2358-2369)

Ismaël je / consens volontiers // à bénir maintenant, / comme tu me l'as demandé, // ton premier-né, / et que de longs jours // dans le royaume de ce monde / dure sa vie, // que sa descendance prolifère : / cette requête t'est accordée. // C'est cependant Isaac, / ton héritier, // le jeune garçon / qui n'a pas encore // vu le jour, / qu'en comblant ses vœux // par des bienfaits de toutes sortes / aux jours de sa vie je veux // principalement honorer, / et véritablement // mon alliance spirituelle / lui accorder, // le saint pacte selon l'esprit, / et lui être fidèle.

Le nombre de vers consacrés à chacun (cinq pour Ismaël, sept pour Isaac), la disjonction du verbe et du groupe sujet-COD qui le précède (séparés par un mot pour Ismaël et sept hémistiches pour Isaac), sont autant de manières de mettre en valeur le lot du plus jeune fils, celui auquel Dieu réserve l'essentiel de ses bénédictions. La position emphatique du possessif joue le même rôle.

Lorsque Abraham propose à Lot de se séparer pour que leurs troupeaux ne se gênent pas, il oppose, dans les hémistiches d'arrière de deux vers successifs, *fædera þin* « ton oncle » et *min suhterga* « mon neveu », exprimant son autorité sur le fils de son frère par la différence de position des deux possessifs :

Ic eom fædera þin

sib-gebyrdum, þu **min suhterga**. (1900-1901)

Je suis ton oncle // par les liens du sang, / toi mon neveu.

Le possessif normal, dans un poème qui utilise de façon si massive le possessif postposé pour traduire la force ou l'autorité, peut suggérer la faiblesse. Nous ne reviendrons pas sur le cas, vu plus haut, d'Abel vis-à-vis de Caïn. L'épisode de l'ivresse de Noé (1562-1597) ne contient que des possessifs normaux, ce qui correspond à la position de faiblesse dans laquelle se trouve le patriarche, sans que pour autant Cham, qui ridiculise son père par un acte d'impiété gratuit, accroisse sa puissance à ses dépens. Dans l'épisode de Lot et ses filles, où le père est enivré et abusé, le possessif est antéposé également (2602, 2609). Le possessif en position non emphatique est particulièrement approprié lorsqu'il est question de découragement, comme *þin mod* dans l'exemple ci-dessous, où Dieu reconforte Abraham :

MEDA syndon micla **ÞINA**. ne læt þu þe **þin mod** asealcan,

wær-fæst WILLAN MINES : ne þearft þu þe wiht ondrædan,

þenden þu **mine lare** læstest, ac ic þe lifigende her

wið weana gehwam wreo and scylde

FOLMUM MINUM : ne þearft þu forht wesan. (2168-2172)

Grandes seront tes récompenses. / Ne laisse pas ton cœur se relâcher, // fidèle à ma volonté : / tu n'auras à redouter aucune chose, // tant que tu suivras mes commandements, / car aussi longtemps que tu vivras ici-bas // contre tout chagrin je te garantirai / et te préserverai // de mes mains : / tu n'auras nul sujet de crainte.

Placé entre deux possessifs postposés suggérant la puissance divine, dont l'un avec disjonction, le groupe nominal désignant l'esprit d'Abraham, avec son possessif normal, ressort particulièrement et souligne la

faiblesse toute humaine du personnage. Cet usage n'est cependant pas systématique puisque *mine lare*, au vers suivant, utilise un possessif normal lorsque le possesseur est Dieu. Peut-être le poète marque-t-il une différence entre *willan mines* ou *folmum minum*, dans lesquels Dieu intervient directement, et *mine lare*, où c'est l'homme qui agit en essayant de se conformer à l'enseignement reçu.

Une autre fonction du possessif déplacé est d'accompagner un ton solennel, en particulier dans les discours de Dieu ou de ses anges, mais aussi de simples humains en position d'autorité. La solennité de ton naît de la double accentuation d'un même groupe nominal et, plus fortement encore, de la disjonction entre le nom et le possessif.

Lorsque Dieu promet son appui à Noé au moment de la construction de l'arche, un hémistiche entier, inutile puisqu'il s'agit d'une épithète, sépare le possessif du nom. Ce ralentissement du rythme suggère la lenteur de paroles solennelles :

ic þe þæs **MINE**, monna leofost,
WAERE gesylle [...] (1328-1329)
 A toi, / le plus aimé des hommes, // je donne ma foi [...]

Le phénomène se reproduit lors de l'alliance entre Dieu et Noé :

íc eow **TREOWA** þæs
MINE selle þæt ic on middan-geard
 næfre égor-here eft gelæde (1535-1537)
 Ma foi // je vous donne / que dans le monde // jamais plus les armées liquides /
 je ne conduirai

Sur le même ton emphatique, Dieu enjoint à Noé de ne pas manger la viande avec le sang :

næfre ge mid blode **BEOD-GEREORDU**
 unárlice **EOWRE** þicgeað. (1518-1520)
 Jamais avec du sang, / attablés à vos festins, // de manière honteuse / vous ne
 mangerez.

Dans les paroles que prononce Dieu dans l'épisode de la vocation d'Abraham, paroles qui décident de la voie que suivra le principal personnage du poème, tous les possessifs à une exception près sont déplacés. Les moments les plus solennels, marqués par la disjonction entre le possessif et le nom, sont l'injonction d'obéissance, la menace vis-à-vis des ennemis de l'élu, et la promesse d'une descendance innombrable :

gewit þu nú feran and þine fare láedan,

ceapas to cnosle; carran ofgif,
 fæder eðel-stol. far swa ic þe hate,
 monna leofost, and þu **MINUM** wel
LARUM hýre [...]
 þu geblotsad scealt
 on mund-byrde minre lifigan :
 Gif ðe ænig eorð-buendra
 mid wéan gréteð, ic hine **WERGÐO** on
MINE sette and mód-hete [...]
 þurh þe eorð-buende ealle onfoð,
 folc-bearn, freoðo and freondscipe,
 blisse minre and bletsunge
 on woruld-ríce. wriðende sceal
 mægðe þinre mon-rim wasan
 swiðe under swegle sunum and dohtrum,
 oð-þæt **FROM-CYME** folde weorðeð,
 þeod-lond monig, **ÞINE** gefylled. (1746-1766)

Va-t'en maintenant / et emmène ta famille, // tes troupeaux d'élevage ; / quitte
 Harân, // le domaine de ton père. / Va comme je te le dis, // ô le plus aimé des
 hommes, / avec grand soin // suis mes commandements, / et cherche la contrée
 // que toute verte / je te veux révéler, // le vaste territoire. / Je te bénirai, // de
 ma protection / tu jouiras : // si quelqu'un / des habitants de la terre //
 t'accueille de manière hostile, / de ma malédiction // je l'accablerai / et de mon
 inimitié, // d'une haine durable ; / j'accorderai le bonheur, // des biens en
 abondance / à ceux qui t'honoreront : // par toi les habitants de la terre /
 obtiendront tous, // les enfants des peuples, / paix et amitié // grâce à ma faveur
 / et ma bénédiction // dans le royaume de ce monde. / Toujours croîtra // le
 chiffre / de ta race // en abondance sous les cieux / par des fils et des filles, //
 jusqu'à ce que de ta descendance / la terre, // nombre de contrées / soient
 couvertes.

La solennité est de mise également dans les paroles de certains êtres
 humains. Lorsque le pharaon ou le roi Abimelech donnent des ordres, le
 possessif est postposé :

Abead þa þeod-cyning **þegnum sinum** [...] (1869)
 alors le souverain commanda à ses vassaux [...]
 heht him fetigeaþ tó
 sprecaþ síne (2667-2668)
 il envoya chercher // ses conseillers

Quand Abraham demande à Sara de se faire passer pour sa sœur il lui
 donne un ordre en tant que chef de famille, et prononce des paroles dont

dépend sa vie, deux raisons pour adopter un ton solennel et donc un possessif postposé¹ :

saga þu, sarra, þæt þu sie **sweostor min**,
lices mæge. (1832-1833)

Dis, Sara, / que tu es ma sœur, // ma parente par le sang.

Le possessif est également postposé lorsque Abraham, sommé d'arbitrer entre Sara et Agar, mère de son héritier, tranche en faveur de l'épouse contre la servante, réaffirmant la hiérarchie sociale :

hire þa ædre andswarode
wis-hidig wér **wordum sinum** (2256-2257)

Alors promptement / lui répondit // l'homme au cœur sage / par ces paroles

La cheville *wordum sinum*, avec son possessif postposé, en allongeant l'introduction au discours, retarde les paroles qui vont être citées et leur donne du poids. Cette formule est utilisée quatre fois dans le poème, toujours dans un discours solennel : lorsque Dieu rappelle son interdiction de manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (894), quand Abraham joue le rôle du juge (2257 ci-dessus), quand il refuse les trésors du roi de Sodome (2142), et quand Abimélek prie Abraham de faire alliance avec lui (2817). Si vide de sens qu'elle paraisse au premier abord (quand on parle, c'est toujours par ses propres paroles, alors à quoi bon le préciser ?), il ne s'agit certes pas de simple remplissage, ou plutôt, le remplissage a une fonction : ralentir le rythme pour rendre le discours plus emphatique.

Les possessifs avec disjonction, qu'ils soient ou non postposés, peuvent également traduire la lenteur d'un geste, lenteur qui peut être due aussi bien à sa solennité qu'aux obstacles qu'il rencontre. Le mouvement fait par le personnage se réfléchit dans la syntaxe et le rythme².

Nous avons déjà considéré le *his* du vers 49, dans l'épisode de la chute des anges, qui souligne de manière emphatique l'intervention de Dieu :

him seo wen ge Leah siððan waldend **HIS**,

¹ Annie Lancri (*in verb.*) fait remarquer que le possessif à droite du nom dans cet exemple fait référence à un point qui n'est pas acquis, puisqu'il s'agit d'un mensonge, tandis que placé à gauche il renverrait à une relation acquise sur laquelle il n'y a pas à revenir.

² Pour un autre exemple de ce phénomène, faisant intervenir un verbe, dans le *Wanderer*, voir Colette Stévanovitch, « Le thème de la traversée dans la poésie vieil-anglaise », *Speculum Medii Ævi* 3 (1997), 147-54.

heofona heah-cining, **HONDA** arærde
 hehste wið þam herge. (49-51)

leur espoir fut déçu / lorsque leur Souverain, // sublime Roi des cieux, / leva
 ses mains // altières contre cette armée.

Le temps qui sépare le possessif et le nom reflète l'ampleur et la majesté
 du geste de cette main qui se lève lentement et ne s'en abattra que plus
 violemment.

On rencontre une disjonction du même type lors de la fuite de Lot :

Oð-þæt he gelædde

BRYD mid bearnum under burh-locan

in sægor **HIS** (2538-40)

jusqu'à ce qu'il eût conduit // sa compagne et ses enfants / dans l'enceinte de la
 ville, // à Çoar

Près de trois hémistiches séparent le nom et son possessif postposé,
 exprimant le caractère pénible et interminable de cette fuite en
 compagnie de femmes, jusqu'au moment où le refuge est enfin atteint et
 où le possessif vient compléter le groupe nominal, produisant l'effet
 d'un soupir de soulagement.

La fonction la plus évidente du déplacement du possessif, même si
 elle n'est pas nécessairement la plus fréquente, reste cependant la mise
 en valeur l'une des deux notions que renferme le mot, l'idée même de
 possession ou la personne du possesseur. La *Genèse A* présente plusieurs
 exemples de ce type d'emploi.

Lorsque Dieu promet une descendance à Abraham, deux possessifs
 sont postposés. Le second, séparé du nom par deux hémistiches, attire
 fortement l'attention :

wriðende sceal

mægðe þinre mon-rim wesan

swiðe under swegle sunum and dohtrum,

oð-þæt **FROM-CYME** folde weorðeð,

þeod-lond monig, **ÞINE** gefylled. (1762-1766)

Toujours croîtra // le chiffre / de ta race // en abondance sous les cieux / par des
 fils et des filles, // jusqu'à ce que de ta descendance / la terre, // nombre de
 contrées / soient couvertes.

C'est la notion de deuxième personne du singulier qui est mise en
 valeur : « une race qui soit tienne », pourrait-on paraphraser. Abraham,
 en effet, se plaindra plus tard que les fils de son régisseur espèrent lui
 succéder, et Dieu lui promettra des descendants de son propre sang.

Dans le discours des Sodomites accusant Lot de vouloir les régenter, le possessif est séparé du nom, porte le premier accent du vers et allitére :

wilt ðu, gif þu most,
wesan **USSER** hér **ALDOR-DÉMA** (2482-2483)
veux-tu, si tu le peux, // devenir ici / notre chef suprême

Ce n'est pas que Lot veuille être chef qui est choquant en soi aux yeux des Sodomites, mais qu'il cherche à jouer ce rôle dans une ville où il s'est réfugié en exilé.

Quand les descendants de Seth contractent mariage avec les filles de ses ennemis, Dieu, qui devrait être le point de référence, est indigné de voir qu'au moment de choisir leurs épouses ces hommes n'aient pas tenu compte de lui. Quoique non déplacé, le possessif est accentué et allitére :

nu me sethes bearn
torn niwiað and hím tó nimað
mægeð to gemæccum **minra feonda** (1257-1259)
Voici que les fils de Seth // font renaître ma colère / et qu'ils prennent // pour
épouses les filles / de mes ennemis

Dans la description de la fuite des guerriers de Sodome et Gomorrhe, plus que la personne c'est l'idée de possession qui est mise en valeur par l'accentuation du possessif, de façon particulièrement appropriée dans le contexte d'un acte dû à des préoccupations purement personnelles :

gewiton feorh heora
fram þam folc-styde fléame nergan. (1999-2000)
Ils s'en furent, leur vie // loin de ce lieu / sauvant par la fuite.

Agar, la servante de Sara qui s'enfuit pour échapper aux mauvais traitements de sa maîtresse, est rappelée à son devoir par un ange. La notion de possession est fondamentale ici aussi, puisqu'Agar est esclave :

gewit þu **pinne** eft
waldend sécan, wuna þæm þe ágon. (2294-95)
Retourne vers ta // maîtresse, / vis chez qui te possède.

La mise en relief du possessif par la disjonction s'accompagne d'un jeu sur les deux valeurs du possessif, la possession au sens strict, ou une simple relation entre deux êtres¹. Accentué comme il l'est, *pinne* donne

¹ Lorsqu'il s'agit de possession on peut paraphraser « tu es son esclave » = « tu es une esclave qui lui appartiens ». Une relation qui n'implique pas de possession, du type « elle est ta maîtresse », ne peut se paraphraser par « c'est

un instant l'impression qu'Agar est possesseur au sens légal du terme, mais le nom montre qu'il n'en est rien : « ta maîtresse » implique une relation et non une possession, pire même, il s'agit d'un type de relation qui fait d'Agar la possession d'une autre personne (« elle est ta maîtresse » implique « tu es son esclave », où les deux valeurs du possessif se confondent). Ce jeu sur le possessif correspond à l'argument de l'ange : étant esclave, Agar ne peut disposer d'elle-même.

L'épisode du sacrifice d'Isaac fait un grand emploi du possessif, puisque tout le récit tourne autour du fait qu'Abraham doit sacrifier son propre fils. Dans le discours par lequel Dieu exige le sacrifice alternent possessif antéposé suivi de *agen* et possessif postposé, deux manières de souligner la notion de possession à ce moment-clé où se mettent en place les conditions de l'épreuve :

gewít þu ofestlice, abraham, féran,
 lastas lecgan, and þe láede míd
þin agen bearn : þu scealt isáac me
 onseggan, **sunu ðinne**, **sylf** to tibre,
 siððan þu gestigest steape dune,
 hricg þæs hean lándes þe ic þe heonon getáece
 up **þinum agnum fotum**¹; þær þu scealt / áð gegærwan,
 báel-fýr **bearne þinum**, and blótan **sylf**
 sunu mid sweordes ecge, and þonne sweartan lige
 leofes líc forbærnan, and me lác bebeodan. (2850-2859)

Va t'en en hâte, / Abraham, // éloigne-toi / et emmène avec toi // ton propre enfant : / tu devras Isaac // m'offrir, ton fils / toi-même en sacrifice, // lorsque tu auras gravi / la colline escarpée, // atteint le sommet de la haute terre / que je te montre d'ici // par tes propres forces; / là tu devras préparer un feu, // un bûcher pour ton enfant, / et toi-même immoler // ton fils du tranchant du glaive, / et par la flamme noire // consumer le corps du bien-aimé, / et m'offrir un holocauste".

Au moment du départ, un possessif postposé, avec disjonction malgré la présence de l'adjectif *agen*, qui bouleverse totalement l'ordre attendu, sonne comme une protestation devant l'obligation contre nature qui est imposée à Abraham :

une maîtresse qui t'appartient ». Cf. l'exploitation de l'ambiguïté de l'adjectif possessif dans l'*Euthydème* de Platon.

¹ L'utilisation de ce procédé pour faire référence aux pieds d'Abraham souligne certes qu'il doit conduire lui-même son fils à la mort, mais a surtout pour but de renforcer l'effet lancinant créé par la répétition des possessifs et des mots *agen* et *sylf*.

MÆG wæs HIS AGEN þridda (2869)

son propre fils faisait le troisième

Les possessifs utilisés dans le corps du voyage, certains renforcés par *agen* lorsqu'il est fait référence au fils d'Abraham ou à la demeure qu'il doit quitter, sont tous antéposés. La postposition est réservée au moment crucial du sacrifice :

Ongan þa ád hlanan, æled weccan,
and gefeterode fét and honda
BEARNE SÍNUM, and þa on báel áhóf
isáac geongne, and þa ædre gegrap
sweord be gehiltum : wolde **his sunu** cwellan
FOLMUM SÍNUM, fyre scencan
mæges dreore. (2902-2908)

Il commença alors à bâtir un foyer, / à allumer le feu, // et lia / pieds et poings
// à son enfant, / et sur le bûcher hissa // le jeune Isaac, / et saisit promptement
// son épée par la garde : / il voulait tuer son fils // de ses mains, / abreuver le
feu // du sang de son enfant.

Dans ces quelques vers deux noms ont un possessif postposé : *bearne sinum* et *folmum sinum*. Le rapprochement de ces deux groupes nominaux constitue un résumé de l'épisode : [tuer] son propre fils de ses propres mains. Entre les deux se trouve *his sunu*, avec un possessif en position normale, au moment du meurtre. Cette alternance suggère la lutte d'Abraham pour se contrôler et présenter un masque d'indifférence (*his sunu*, comme si tout était normal) qui se fissure vite (*folmum sinum* qui suit immédiatement).

La mise en valeur des possessifs associés au fils d'Abraham se poursuit dans le discours de l'ange, où *þin agen bearn* (2914) repris par *þin sylfes bearn* (2922) forme une structure encadrante autour de *eaforan þinne* (2916) mis en relief par la postposition :

Abraham leofa, ne sleah **þin agen bearn**;
ác þu cwicne abrégd cniht of áde,
eaforan þinne [...]
þe wile gasta weard
lissum gyldan þæt þe wæs leofra his
sibb and hyldo þonne **þin sylfes bearn**. (2914-2922)

Cher Abraham, / ne tue pas ton propre enfant, // mais enlève vivant / le garçon
du bûcher, // ton héritier : // [...] le Gardien des âmes te veut // payer, en te
comblant de joies, / de ce que t'ont été plus chers son // amour et sa faveur /
que ton propre enfant.

La *Genèse A* est l'un des poèmes où les possessifs déplacés sont le plus nombreux, ce qui permet à l'auteur une palette d'emplois qui ont pour point commun de se distinguer de la forme non marquée, le possessif inaccentué placé devant le nom. Les potentialités poétiques de la grammaire sont confirmées par cette étude¹ : même un élément a priori banal comme un adjectif possessif, pourvu que la langue laisse un élément de choix dans sa syntaxe, peut donner lieu à des emplois significatifs sur le plan poétique.

¹ Pour d'autres travaux sur le même sujet, voir Colette Stévanovitch, « L'utilisation des auxiliaires de modalité dans la poésie vieil-anglaise » cité plus haut, ainsi que, du même auteur, « Grammaire et poésie : l'utilisation du passif dans Beowulf », *Points de vue sur Beowulf*, ed. C. Stévanovitch, Publications de l'AMAES, collection GRENDEL vol. 1, Nancy, 1999, 101-118 ; « Le futur dans Beowulf », *Le futur dans le Moyen Age anglais*, ed. Wendy Harding et Anne Mathieu, Publications de l'AMAES n° 23, 1999, 287-315 ; « Le sujet de troisième personne dans la poésie vieil-anglaise », *Bulletin des Anglicistes Médiévistes*, 69 (été 2006), 26-44 ; « Le pronom de troisième personne dans la poésie vieil-anglaise : à propos de la Genèse B et de la Bataille de Maldon », *Bulletin des Anglicistes Médiévistes*, 70 (hiver 2006), 31-48.